

H.-D. DE MOISSAC, *Notaire Public, Magistrat
de Police.*

DOCTEUR G. DUBUC.

ANTONIN DUBUC, *Avocat.*

ALBERT DUBUC, *Avocat.*

Je certifie conforme à l'original le rapport de l'assemblée du 14 juillet 1909, ainsi que la Résolution ci-dessus avec ses considérants et les signatures y ajoutées à l'appui.

DR F. LACHANCE, *secrétaire.*

VI. ENCORE QUELQUES AUTRES FAITS A NOTER AVANT DE FINIR

L'auteur du Supplément ou *Appendice* ajouté à la *Réponse* qui a été faite au fameux *Mémoire irlandais*, n'est pas l'auteur de la *Réponse*. L'auteur de l'*Appendice* est cependant parfaitement renseigné sur la situation vraie du Canada et du Nord-Ouest canadien en particulier. Il a suivi avec intérêt, dès sa première jeunesse, c.-à-d. depuis 1844 jusqu'à ce jour (1909), la fondation, pour ainsi dire, et les développements, comme pays de missions, de ces vastes régions connues d'abord sous le nom de *Missions de la Rivière-Rouge* et qui comprennent maintenant les diocèses de St-Boniface, dans le Manitoba; de St-Albert, dans l'Alberta, et de Prince-Albert, dans la Saskatchewan; ainsi que les Vicariats Apostoliques d'Atlabaska et du Mackenzie, plus au nord, dans les Territoires de mêmes noms; et il a pu connaître Mgr J.-N. Provencher, le premier missionnaire de la *Rivière-Rouge* envoyé par l'Évêque de Québec en 1818, et devenu évêque auxiliaire (de Québec) à la *Rivière-Rouge* en 1822, puis Vicaire Apostolique du Nord-Ouest en 1844, et enfin premier titulaire de St-Boni